

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATION

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Concevoir et animer une médiation artistique en relation d'aide		
<p>C1. Analyser l'adéquation du projet de médiation artistique par rapport aux besoins en relation d'aide, exprimés par le commanditaire en analysant sa problématique, ses objectifs et le public cible afin de valider le projet.</p> <p>C2. Identifier et choisir les différentes activités de création personnelles et groupales, à intégrer dans l'atelier de médiation artistique en fonction des différents profils et modes comportementaux du public cible afin de les engager à réaliser ensemble des productions.</p> <p>C3. Construire l'enchaînement des différentes séquences de l'atelier de médiation artistique, afin d'inscrire les participants dans une dynamique de progression, tout en veillant à s'adapter au groupe accompagné et à chacun en fonction de ses capacités, son rythme et ses freins.</p> <p>C4. Poser le cadre de l'atelier de médiation artistique dans un contexte de relation d'aide, en donnant les règles de fonctionnement et de communication</p>	<p>Mode d'évaluation : Mise en situation professionnelle, réalisée dans le cadre d'un stage portant sur la conception et l'animation d'un atelier de médiation artistique en relation d'aide, avec soutenance orale.</p> <p>Réalisations demandées au candidat : Le candidat présente un projet de médiation artistique en relation d'aide qui devra être validé au préalable par le responsable de la certification.</p> <p>Le candidat présente sa démarche de conception puis restitue sa mise en œuvre à travers un rapport rédigé de 20 à 30 pages ainsi que d'un second rapport de restitution directement lié aux résultats produits par l'atelier de médiation artistique.</p> <p>Le candidat devra présenter dans le document :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contexte du projet en médiation artistique - Le public concerné - La problématique - Les objectifs exprimés par le commanditaire. 	<p>Cr1.1. L'ensemble des informations attendues dans le rapport écrit sont présentes et suffisamment détaillées pour permettre au jury d'apprécier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le contexte dans lequel va s'inscrire l'atelier - le public visé avec ses caractéristiques propres, y compris les personnes en situation de handicap, - la problématique exprimée par le commanditaire associé à ses objectifs <p>Cr1.2. Les éléments de justification apportés par le candidat permettent de prouver de l'intérêt et la faisabilité de l'atelier en médiation artistique par rapport aux besoins exprimés et aux difficultés pressenties.</p> <p>Cr1.3. La faisabilité du projet de conception et d'animation de l'atelier de médiation artistique est correctement évaluée par le candidat au regard des différentes contraintes présentées dans le rapport.</p>

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATION

<p>(objectifs, durée de l'atelier...) afin de permettre à chaque participant d'évoluer au sein du groupe en assurant des échanges harmonieux et respectueux.</p> <p>C5. Susciter des échanges et des partages, avec et entre les participants, en prenant soin à la manière dont les messages circulent, afin de développer les relations interpersonnelles et augmenter la valeur créative du groupe.</p> <p>C6. Utiliser les techniques d'écoute active (outils de questionnement, de reformulation...) en s'adaptant au rythme des échanges afin de permettre à chaque participant de se sentir concerné, impliqué et à sa place dans le groupe de relation d'aide.</p> <p>C7. Adapter son accompagnement lors de l'atelier de médiation artistique, à travers de nouvelles propositions et consignes, afin d'aider le groupe à produire avec plus d'aisance, ses réalisations.</p> <p>C8. Faciliter la création artistique collective à partir de conseils techniques, en favorisant l'expérimentation et les prises d'initiatives, par des méthodes ludiques et originales (jeux de rôles, activités créatives et manuelles...) afin dénouer les nœuds conflictuels, transformer les relations et retisser le lien social.</p> <p>C9. Gérer les situations et personnalités difficiles, voire conflictuelles, en adoptant une posture assertive afin de retrouver un climat apaisé et reprendre l'animation de l'atelier de médiation artistique dans des conditions optimales.</p>	<p>Dans un premier temps, il est attendu une analyse réflexive de la faisabilité du projet en mettant en exergue les opportunités et contraintes repérées.</p> <p>Le candidat présentera les différentes composantes de sa démarche de conception.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les activités de création personnelles et groupales en lien avec les compétences artistiques du candidat, qui pourront être mises en œuvre dans le déroulement de l'animation de l'atelier de médiation artistique. - Les activités issues de compétences artistiques complémentaires <p>Le candidat justifiera son choix de séquençage avec son ambition de progression dans le déroulement de l'atelier.</p> <p>Puis le candidat restituera les actions mises en œuvre lors de l'animation.</p> <p>Pour chaque action, le candidat apportera une analyse sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix de l'action - Le lien entre l'action et les impacts escomptés - Le lien entre les impacts escomptés et les bénéfices obtenus - Les étapes de la mise en œuvre de l'action - Les difficultés rencontrées et la manière dont le candidat a géré les difficultés - Les opportunités issues des expérimentations obtenues tant au niveau du groupe que de chaque individu 	<p>Cr2.1 Les différentes activités proposées et animées par le candidat respectent les principes et valeurs de la médiation artistique. Celles-ci sont cohérentes et pertinentes au regard des objectifs fixés et des caractéristiques du public cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Arts-plastiques, ● Arts vivants, ● Ecriture, ● Danse et mouvement corporel, ● Modelage/Sculpture, ● 7^{ème} art, <u>Photographie</u> ● Etc... <p>Cr2.2. Le candidat identifie des activités créatives autres que celles entrant dans son propre champ de compétences qui pourraient apporter une valeur ajoutée à l'atelier. Le candidat identifie en externe les partenaires pouvant apporter leurs contributions dans cette complémentarité artistique.</p> <p>Cr3. Le séquençage des différentes activités artistiques choisies permet une progression adaptée aux aptitudes et capacités des apprenants. Celle-ci comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Des moments d'échanges, ● Des phases pratiques, ● Des créations en commun <p>Cr4. Le candidat présente de façon complète et précise la manière dont il a débuté l'atelier de médiation :</p>
---	--	--

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATION

<p>C10. Restituer et échanger avec le commanditaire et le cas échéant les participants, les conclusions de l'atelier de médiation artistique, en mettant en exergue les points positifs et les axes d'amélioration afin de les intégrer à sa mission.</p> <p>C11. Capitaliser sur les expériences vécues lors d'animation d'ateliers de médiation artistique afin d'enrichir les nouveaux projets en relation d'aide et de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.</p>	<p>Le candidat sera interrogé sur la manière dont il a démarré l'atelier, sur les consignes données et sur les premiers échanges qu'il a facilité avec les participants et entre eux.</p> <p>Le candidat sera également interrogé sur les situations difficiles vécues et la manière dont il a pu les gérer.</p> <p>A partir de son rapport de mission restitué au jury d'évaluation, le candidat fera une analyse, sous forme d'auto-évaluation, des points d'amélioration, de ses réussites et de ses échecs sur lesquelles il pourra capitaliser pour de prochains ateliers.</p> <p>La mise en situation professionnelle est évaluée à partir du document de synthèse, du rapport de mission et de la soutenance orale.</p> <p>Le candidat pourra également illustrer sa soutenance par des photos ou courtes vidéos.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Explication des objectifs et de l'utilité des ateliers, ● Présentation des règles de fonctionnement et de communication à respecter, ● Présentation des conditions logistiques et temporelles (durée, différentes séquences ...), <p>Cr5. Le candidat présente les techniques employées dans le cadre de son animation afin d'engager les participants à échanger et partager dans le respect des uns et des autres. Le candidat a correctement cadré les échanges et fait attention à ce que la prise de parole entre les participants soit équilibrée ainsi que la coopération entre les participants à ces ateliers.</p> <p>Cr6. Le candidat illustre par des exemples de situations vécues lors de l'atelier, les moments pendant lesquels il a fait preuve d'écoute active. Les techniques de reformulation et de questionnement ont été utilisées de manière à faire participer le public présent.</p> <p>Cr7. Le candidat justifie les adaptations, ainsi que la manière dont il les a mises en œuvre, dans l'enchaînement des séquences afin de passer d'une situation qui perdait de son dynamisme à une situation propice à l'émergence d'échanges et de liens autour de la création. Les résultats obtenus et décrits par le candidat sont suffisants pour en apprécier l'efficacité.</p>
--	--	---

		<p>Cr8. Le candidat fait le lien entre les nœuds conflictuels qu'il aura identifiés et ses décisions en matière d'expérimentation. Il justifie ses choix parmi les différentes mises en situation créatives utilisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Jeux de rôles, ● Activités d'expression et de création ● Echanges collectifs, <p>Cr9. Le candidat présente des arguments satisfaisants lui permettant de montrer sa capacité à traiter avec assertivité les situations sensibles et les personnalités difficiles tout en maintenant un cadre adapté à la médiation artistique en relation d'aide.</p> <p>Cr10. Le rapport élaboré par le candidat à destination du commanditaire reprend et décrit l'ensemble des informations utiles en lien avec l'atelier de médiation, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix des actions mises en œuvre, - Le lien entre les actions et les impacts escomptés - Le lien entre les impacts escomptés et les bénéfices obtenus, - Les étapes de la mise en œuvre de l'action de médiation, - Les difficultés rencontrées et la manière dont le candidat les a gérées - Les opportunités issues des expérimentations obtenues tant au
--	--	---

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATION

		<p>niveau de chaque individu qu'au niveau du groupe,</p> <p>Cr11. L'auto-évaluation présentée par le candidat est complète et s'appuie sur des critères précis, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">● Respect du programme établi,● Atteinte des objectifs,● Mise en œuvre correcte des différentes techniques,● Respect des demandes du commanditaire,
--	--	---

